



STADE DIEPPOIS 2021/2022

ENTRAÎNEMENTS

Jours	Discipline	Horaires	Lieux
Lundi	Athlé-Santé et marche nordique	18h00-19h00	Gymnase Lycée Jehan Ango
Mardi	Athlétisme	17h00-19h00	Gymnase Lycée Jehan Ango
Mercredi	Athlétisme 8-14 ans	14h00-16h00	Gymnase Lycée Jehan Ango
Jeudi	Marche nordique	18h00-19h00	Gymnase Lycée Jehan Ango
Vendredi	Athlétisme	17h00-19h00	Gymnase Lycée Jehan Ango
Dimanche	Trail et course à pied	10h00-12h00	Forêt d'Arques

Attention, certaines dates et certains lieux peuvent varier.

Suivez nous sur instagram, facebook et stadedieppois.com pour les dernières informations.

DISCIPLINES

Sprint, demi-fond, fond, haies, trail

Disque, javelot, marteau, poids

Sauts en longueur, en hauteur, perche

Marche nordique, Sport-Santé

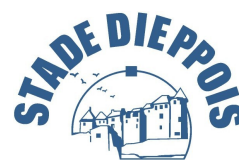
Autant de discipline que de morphologies, de catégories d'âge et de formes.

TARIFS

Catégories	Type de licence	Tarifs	
		Première inscription	Renouvellement
EA-PO	Découverte	110,00 €	84,00 €
BE-MI-CA-JU-ES-SE-VE	Compétition	110,00 €	84,00 €
JU-ES-SE-VE	Loisir et Santé	84,00 €	60,00 €

CATÉGORIES

MASTERS/VE	1986 et avant	MINIMES/MI	2006 à 2007
SENIORS/SE	1987 à 1998	BENJAMINS/BE	2008 à 2009
ESPOIRS/ES	1999 à 2001	POUSSINS/PO	2010 à 2011
JUNIORS/JU	2002 à 2003	ECOLE D'ATHLÉTISME/EA	2012 à 2014
CADETS/CA	2004 à 2005		



STADE DIEPPOIS 2021/2022

FICHE D'ADHESION

<i>Les éléments en italique sont remplis par le club</i>	<input type="checkbox"/> Paiement	<input type="checkbox"/> Certificat médical/Questionnaire Santé	<input type="checkbox"/> Maillot (Nouvelle adhésion)
<input type="checkbox"/> Nouvelle adhésion	Ou	<input type="checkbox"/> N° Licence (si déjà licencié FF Athlétisme) :	
Nom		Prénom	
Date de naissance		Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	
Adresse			
Code Postal		Commune	
Tél fixe		Tél portable	
Adresse de messagerie (obligatoire, une par personne) :			

Type de licence choisi :

- Athlé compétition Athlé découverte Athlé Running Athlé Santé Athlé Encadrement

Certificat médical (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport)

- Pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte (à partir de la catégorie Eveil Athlétique) et Athlé Running, le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.
- Pour les Licences Athlé Santé et Athlé Découverte, le soussigné certifie avoir produit un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.
- Dans le cadre d'un renouvellement de Licence pour les personnes majeures, dans tous les cas pour les personnes mineures, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs / autorisation hospitalisation (Article R.232-45 du Code du Sport)

- Dans le cadre de la lutte contre le dopage, je, soussigné,, en ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant.....autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.
- En ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant.....autorise l'hospitalisation de celui-ci en cas de nécessité médicale.

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de MAIF, assureur :

- aux Clubs : une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié au prix de 0,28 € TTC (inclus dans le coût de la licence). Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport).
- aux Licenciés : une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,81€ TTC (inclus dans le coût de la licence).

- J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée
- Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnais avoir été informé des risques encourus pouvant porter atteinte à mon intégrité physique lors de la pratique de l'Athlétisme

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (options 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances)

Droit à l'image et loi informatique et libertés (loi du 6 janvier 1978)

L'absence de refus ci-dessous vaut acceptation.

- Je refuse de recevoir des messages du club sur l'adresse de messagerie fournie, auquel cas j'irai moi-même m'informer à propos des événements et compétitions (internet, encadrants, affichages).
- Je refuse que mon image soit utilisée par l'association sportive « Stade Dieppois » pour toute publication.

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

- Je refuse la transmission de ces informations à des partenaires commerciaux de la FF Athlétisme

Signature (du représentant légal pour les mineurs)

Fait à :

Le :